

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2020-373

Séance publique du

16 décembre 2020

Présidence de Sophie JOISSAINS Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture Identifiant : 013-211300017-20201216-

lmc1183753-DE-1-1

Date de signature : 18/12/20

Date de réception : vendredi 18 décembre

2020



POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÈCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ - COMPTE RENDU AFFICHÉ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE



OBJET : MARCHÉ - FOURNITURE DE MATÉRIEL, ACCESSOIRES ET PRODUITS DIVERS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE

Le 16 décembre 2020 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/20, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents:

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Dominique AUGEY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGEY, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Alain PARRA à Madame Béatrice BENDELE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir:

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Jean-Louis VINCENT donne lecture du rapport ci-joint.



DEPARTEMENT OPERATIONS
JURIDIQUES COMPLEXES ET
CONTROLE ET SUIVI DES
PROCEDURES CONTENTIEUSES
Direction de la Commande Publique

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

RAPPORT POUR LE **CONSEIL MUNICIPAL** DU 16 DÉCEMBRE 2020

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Louis VINCENT

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

<u>OBJET</u>: MARCHÉ - FOURNITURE DE MATÉRIEL, ACCESSOIRES ET PRODUITS DIVERS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Une consultation relative à la fourniture de matériel, accessoires et produits divers d'entretien et d'hygiène pour les services de la Ville d'Aix-en-Provence a été lancée en appel d'offres ouvert le 18 septembre 2020 avec pour date limite de remise des offres le 19 octobre 2020.

La consultation était décomposée en 3 lots :

- Lot 1 : Essuyage et jetable
- Lot 2 : Matériel et accessoires de nettoyage
- Lot 3 : Produits d'entretien et d'hygiène

Chaque lot constitue un accord cadre mono-attributaire à bons de commandes, avec les montants maximum annuels suivants:

Lot 1: 350 000€ HT
Lot 2: 150 000€ HT
Lot 3: 150 000€ HT

Chaque lot est conclu pour une période initiale d'1 an à compter du 1er janvier 2021 et pourront être reconduits tacitement 3 fois 1 an, sauf décision contraire du pouvoir adjudicateur.

Les critères de sélection des offres et leur pondération ont été fixés comme suit:

➤ Valeur technique : 35 %,

> Prix: 65 %.

Au regard du rapport d'analyse des offres présenté en séance le 26 novembre 2020, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les lots 1à 3 aux candidats suivants:

- Lot 1 : société PAREDES

- Lot 2 : société COLDIS

- Lot 3 : société Groupe PIERRE LE GOFF

En conséquence, mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- AUTORISER Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer les accords-cadres et tous les documents s'y rapportant, avec les sociétés précitées ainsi que leurs éventuels avenants.

DL.2020-373 - MARCHÉ - FOURNITURE DE MATÉRIEL, ACCESSOIRES ET PRODUITS DIVERS D'ENTRETIEN ET D'HYGIÈNE -

Présents et représentés : 54
Présents : 47
Abstentions : 0
Non participation : 0
Suffrages Exprimés : 54
Pour : 54
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

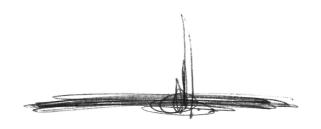
NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède. Ont signé Sophie JOISSAINS, Adjoint au Maire Président de séance et les membres du conseil présents :

> L'adjoint ou le conseiller municipal délégué, Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 18/12/20 (articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

[«] Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»